



## Qui est derrière la cigarette électronique ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 30 mai 2013

---

Bonjour,

La cigarette électronique = nouveau moyen de détourner l'attention du désastre tabagique mondial !

Qui est derrière la cigarette électronique ?

Voilà la bonne question à se poser !

La très puissante industrie du Tabac est en passe de gagner son pari : enfumer les états, les médias,.... les organismes de lutte contre le tabagisme" en détournant l'attention sur la cigarette électronique.

La cigarette électronique = nouveau cheval de Troie !

Un triple avantage pour l'industrie du Tabac :

1. Publicité généralisée GRATUITE par TOUS les supports médias.
2. Capturer de nouveaux fumeurs (gestes des fumeurs électroniques identiques à ceux des fumeurs classiques + effet de mode).
3. Détourner l'attention des pouvoirs publics et des organismes chargés de lutter contre le tabagisme.

Un seul inconvénient : Perte (momentanée) d'une partie des fumeurs classiques compensée par l'afflux de nouveaux fumeurs traditionnels.

Il est urgent que vous démontriez qui tire les ficelles de cette Arme d'Enfumage Massif qui aura pour effet de démultiplier le nombre des fumeurs de Tabac.

Je vous remercie, par avance, pour vos futures actions dans ce sens.

Cordialement.

P.T.

Réponse :

Si l'on ne peut pas nier les effets positifs constatés de cette nouvelle façon de fumer très nettement moins dangereuse

## Qui est derrière la cigarette électronique ?

---

que le tabagisme, cela ne peut cependant pas occulter la gigantesque publicité illégale qui en est faite et qui profite à la cigarette sans que les pouvoirs publics ne s'en préoccupent ; cela ne peut pas, non plus, occulter le danger que cette pratique (que l'on veut imposer partout, y compris là où il est interdit de fumer) va faire courir à la santé publique en banalisant l'acte de fumer et en incitant à la consommation de tabac.

Il n'est pas inintéressant de savoir que les multinationales du tabac ont déjà commencé à racheter ou à créer des usines de fabrication de ces e-cigarettes. Gageons que cette initiative n'est pas prise pour tuer la poule aux Sufs d'or !

Depuis 6 ans, DNF ne cesse de harceler les pouvoirs publics pour qu'ils encadrent cette nouvelle pratique, mais, comme à l'habitude, ils ont préféré attendre que la France soit envahie par ces produits pour demander à des experts de se prononcer sur leur dangerosité. Ce rapport d'experts vient d'être rendu mais le ministère a annoncé qu'il allait demander d'autres rapports avant de se prononcer.

Souhaitons que dans la conférence de presse que la Ministre organise demain 31 mai, elle s'engage au moins sur la publicité illégale et sur l'interdiction de e-fumer dans les lieux où il est interdit de fumer.